

SOMMAIRE :

Circulaire au Clergé, 309.—Mandement, 309.—Mgr M. T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, 411.—Les impressions, 413.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 413.—Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, 416.—A travers le monde des nouvelles, 419.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	1	mai	—SS. Philippe et Jacques.
Lundi,	2	"	—Saint-Athanase.
Mardi,	3	"	—Invention de la Sainte-Croix.
Mercredi,	4	"	—Sainte-Monique.
Jeudi,	5	"	—Saint-Pie V.
Vendredi,	6	"	—Saint-Jean devant Porte Latine
Samedi,	7	"	—Saint-Stanislas.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h. 6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h. Vêpres à 7 h.

ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.

ÉGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h. ;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h ; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messe basses le dimanche à 6.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 10 JUIN pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de QUATRE ANNÉES, six fois par semaine, ou tel que requis, aller et retourner, entre PONT ROUGE et LA STATION, à partir du 1er OCTOBRE prochain ; le transport se fera à pied. La Malle partira pour s'accorder avec les trains.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue au Bureau de Poste du Pont Rouge, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, }
Québec, 7 avril 1892. }

A. BOLDUC,
Inspecteur des Postes.